

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE L’ACQUÉREUR (si plus d’un acquéreur, voir au verso)

☐ ENTREPRISE

Nom de l’entreprise

N° matricule

N° d’intervenant

OU

☐ PARTICULIER

Nom

Prénom

Date de naissance

N° d’intervenant

Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)

App.

Ville, village ou municipalité

Province

Pays

Code postal

Ind. rég. téléphone (domicile)

Ind. rég. téléphone (bureau)

Poste

Adresse de courrier électronique

SECTION 2 – ADRESSE DE CORRESPONDANCE (si différente de celle de l’acquéreur)

☐ ENTREPRISE

Nom de l’entreprise

No matricule

N° d’intervenant

OU

☐ PARTICULIER

Nom

Prénom

Date de naissance

N° d’intervenant

Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)

App.

Ville, village ou municipalité

Province

Pays

Code postal

Ind. rég. téléphone (domicile)

Ind. rég. téléphone (bureau)

Poste

Adresse de courrier électronique

SECTION 3 – LISTE DES TITRES MINIERS, POURCENTAGE TRANSFÉRÉ ET DEMANDE D’AUTORISATION

LE CÉDANT TRANSFÈRE ____% DE SES DROITS DANS LES TITRES CI-DESSOUS MENTIONNÉS

N° TITRE	N° TITRE	N° TITRE	N°TITRE

Si l’espace est insuffisant, imprimer une page supplémentaire ou joindre une annexe.

☐ Je demande l’autorisation pour transférer, en tout ou en partie, un ou plusieurs droits exclusifs d’exploration (DEE) qui sont dans leur première période de validité (art. 80.1 de la Loi sur les mines).

SECTION 4 – FRAIS D’INSCRIPTION

Le transfert de droits miniers doit être accompagné des frais d’inscription. Ces frais sont de 23,00 \$ par titre, jusqu’à un maximum de 1868,00 \$ par acte. Le paiement doit être fait à l’ordre du « Ministre des Finances du Québec ».

Le montant à inclure : nombre de titres

X 23,00 \$ =

\$

Mode de paiement :

☐ Par carte de crédit (en ligne sur le site GESTIM)

☐ Solde du compte de l’intervenant # _____

☐ Chèque à l’ordre du ministre des finances

☐ Mandat-poste

Aucune demande ne sera analysée avant que le paiement soit effectué. Il est interdit de fournir des données de carte de crédit sur ce formulaire. Pour le paiement par carte de crédit en ligne sur le site GESTIM, les instructions vous seront transmises par courriel.

SECTION 5 – SIGNATURE DES INTERVENANTS ET RÉOLUTION (si plus d’un cédant ou d’un acquéreur, voir verso)

UNE RÉSOLUTION DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DE L’ENTREPRISE QUI CÈDE LES DROITS DOIT OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNER LA PRÉSENTE DEMANDE.

NOTE : S’IL Y A PLUS D’UN ACQUÉREUR, INSCRIRE LE POURCENTAGE TRANSFÉRÉ À CHACUN.

CÉDANT (en lettres moulées)	ACQUÉREUR (en lettres moulées)	%
ENTREPRISE	ENTREPRISE	
NOM	NOM	
PRÉNOM	PRÉNOM	

X

Signature

Date

X

Signature

Date

ESPACE RÉSERVÉ AU MINISTÈRE

Sceau d’inscription

Ce formulaire peut être :

retourné **par la poste** à l’adresse suivante :
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Service de la gestion et du contrôle des droits miniers
5700, 4e Avenue Ouest, local C-320
Québec (Québec) G1H 6R1
ou
à l’adresse courriel suivante :
services.mines@mrnf.gouv.qc.ca

Réservé au Ministère

REQUÊTE : _____

DATE DE RÉCEPTION : _____

CÉDANT (en lettres moulées)	ACQUÉREUR (en lettres moulées)	%
ENTREPRISE	ENTREPRISE	
NOM	NOM	
PRÉNOM	PRÉNOM	
	ADRESSE	

X

Signature

Date

X

Signature

Date

CÉDANT (en lettres moulées)	ACQUÉREUR (en lettres moulées)	%
ENTREPRISE	ENTREPRISE	
NOM	NOM	
PRÉNOM	PRÉNOM	
	ADRESSE	

X

Signature

Date

X

Signature

Date

CÉDANT (en lettres moulées)	ACQUÉREUR (en lettres moulées)	%
ENTREPRISE	ENTREPRISE	
NOM	NOM	
PRÉNOM	PRÉNOM	
	ADRESSE	

X

Signature

Date

X

Signature

Date

NOTE : SI LES ESPACES SONT INSUFFISANTS, JOINDRE UNE COPIE DE LA PRÉSENTE PAGE.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE, S’IL Y A PLUS D’UN ACQUÉREUR, L’INTERVENANT INSCRIT À LA « SECTION 1 » SERA L’INTERVENANT RESPONSABLE, SAUF SI LE CÉDANT NE TRANSFERT PAS LA TOTALITÉ DE SES DROITS.